ACOUSTIQUE

L'acoustique TROX a deux chambres de réverbération. Ces chambres respectent la norme ISO 3741 (Détermination des niveaux de puissance et d'énergie acoustique émis par les sources de bruit à partir de la pression acoustique- Méthodes de laboratoire en salles d'essais réverbérantes). On relève des mesures sonores dans les laboratoires acoustiques. Ces mesures donnent des indications ou sont des supports au développement de nouveaux produits.

Par ailleurs, les mesures sont effectuées pour le contrôle qualité régulier des produits existants, les modifications produits ainsi que les produits spécifiquement conçus pour répondre aux demandes du client. Les relevés sur les silencieux acoustiques sont un type spécial de mesure sonore. Un test spécial pour les silencieux acoustiques a été mis au point pour ces mesures, en accord avec la norme ISO 7235.